Cour d'Appel de Paris

SIGNATURE LITIGATION
Pièce communiquée N° 25
Avocats à la Cour - Toque K0151

CONCLUSIONS DE DESISTEMENT D'INSTANCE D'APPEL DEVANT LA COUR D'APPEL DE PARIS

POUR : Madame Nooshkin RAZZAGHI KHAMSI divorcée GALE
de nationalité française
née le 15/01/1960 à Téhéran (Iran)
demeurant 10 avenue Champaubert
75015 PARIS

ayant pour avocat : Maître Xavier de LIPSKI
Avocat au Barreau de Meaux
Demeurant 25 boulevard Jean Rose
77100 Meaux
Qui se constitue sur les présentes et ses suites
E- mail : xde.lipski@yahoo.fr
Toque: 49
Tel : 06 82 35 92 67 Tél 01 60 44 21 34

CONTRE : SOCIÉTÉ AIRBNB FRANCE SARL .au capital de 54.000, 00 €
Inscrite au RCS du greffe du Tribunal de commerce de PARIS
Sous le numéro PARIS B 750885410
dont le siège social est situé au 4 PLACE DE L OPERA 75002 PARIS
pris en la personne de son Gérant domicilié en cette qualité audit siège social

Maître Denis Gael Momasson
PIECE 3
Toque M1

COUR D'APPEL DE PARIS
01 JUIL. 2024
GREFFE CIVIL ET SOCIAL CENTRAL

PLAISE A LA COUR

I.RAPPEL DES FAITS ET DE LA PROCEDURE

Suivant une déclaration d'appel du 24 juin 2024, Madame Nooshkin RAZZAGHI KHAMSI divorcée GALE a interjeté appel d'une ordonnance du juge de la mise en état du Tribunal Judiciaire de Paris en date du 11 juin 2024 . (RG N° 23/00213)

Depuis lors, Madame Nooshkin RAZZAGHI KHAMSI divorcée GALE a révisé sa décision et elle a décidé de procéder à son désistement d'instance de son appel de l'ordonnance du juge de la mise en état du Tribunal Judiciaire de Paris en date du 11 juin 2024.

Au vu des circonstances de la cause, la Cour constatera le désistement d'instance de Madame Nooshkin RAZZAGHI KHAMSI divorcée GALE.

PAR CES MOTIFS

Vu les articles 400 à 405 du Code de procédure civile

Vu les articles 396 et 397 du Code de procédure civile

Vu la déclaration d'appel du 24 juin 2024 et son annexe du 24 juin 2024

Il est demandé à Monsieur le Président de la Cour d'Appel de Paris

DECLARER Madame Nooshkin RAZZAGHI KHAMSI divorcée GALE recevable et bien fondée en ses conclusions de désistement d'instance d'appel

PRONONCER le désistement d'instance d'appel de Madame Nooshkin RAZZAGHI KHAMSI divorcée GALE

STATUER ce que de droit sur les dépens

SOUS TOUTES RESERVES

Meaux le 24 juin 2024



Xavier de LIPSKI

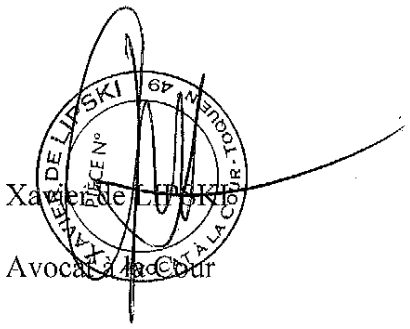
Avocat à la Cour

BORDEREAU DE PIECES COMMUNIQUEES

1- Déclaration d'appel du 24 juin 2024 et annexe du 24 juin 2024

2- Ordonnance du juge de la mise en état du Tribunal Judiciaire de Paris en date du 11 juin 2024

Meaux le 24 juin 2024



Xavier de LIPSKI

Avocat à la Cour